

COMMUNE D'ORBE

Réfection de l'Hôtel de Ville

Restrictions de circulation et de stationnement à la rue des Remparts

Les travaux de transformation et d'agrandissement de l'Hôtel de Ville commenceront le lundi 8 mars 2010, pour une durée d'environ 18 mois.

L'aire de chantier sera installée derrière l'Hôtel de Ville, à la rue des Remparts. Cela nécessitera diverses mesures de restriction de circulation et de stationnement sur cette artère, notamment la suppression des six places de parc balisées à l'entrée de la rue, afin de déplacer la voie de circulation.

Le service des constructions, de l'urbanisme et des bâtiments (tél. 024/442.92.15) et le service de police (tél. 024/442.92.00) sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous remercions d'ores et déjà les bordiers et usagers de la route de leur compréhension et de se conformer à la signalisation mise en place, pour le bien et la sécurité de tous.

Orbe, le 18 février 2010

LA MUNICIPALITE